

JUIN 2023



KINNEAR'S MILLS

Sons d'Cloches

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

Vous pouvez consulter les éditions du « Sons d'Cloches » sur le site internet de la municipalité



PHOTO : JEAN BÉDARD

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

120, rue des Églises, Kinnear's Mills, G0N 1K0

☎ 418-424-3377

✉ info@kinnearsmills.com

🌐 www.kinnearsmills.com

📍 Municipalité de Kinnear's Mills

MOT DU MAIRE

NOUVELLE OFFRE DE LOISIRS À KINNEAR'S MILLS!!

Afin de répondre aux besoins de la population actuelle et des nouveaux arrivants en matière de loisirs et de sports, il est primordial pour notre municipalité de mettre à niveau la surface de patinoire actuelle en la remplaçant par une surface de Dek Hockey. Cela aura pour impact d'améliorer notre offre de service et d'offrir une surface de jeu de qualité à nos citoyens et à nos futurs citoyens.

Cette amélioration découle directement de notre plan d'action 2022-2026 qui a été créé grâce à vos demandes et à vos besoins exprimés lors de la mise à jour de nos deux politiques municipales en 2021.

Nous avons également consulté plusieurs citoyens ainsi que le comité de développement communautaire et loisirs dont 3 citoyens font partie.

Je tiens d'ailleurs à remercier tous les citoyens qui ont pris part à la démarche ainsi que notre coordonnatrice, Mme Josyane Dufresne-Dubois, notre conseillère municipale aux loisirs et communication, Mme Marisol Brochu et notre journalier, M. Jean-Pierre Turgeon.

Cette surface sera disponible d'ici la mi-juillet.



Marguis Bédard



TAXES 2023



VOTRE DEUXIÈME VERSEMENT EST DÛ POUR LE 30 JUIN 2023

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME

Prochaine séance du conseil municipal

4 juillet 2023 - 19H30

Bâtiment municipal - 120 rue des Églises

LE RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2023

- La municipalité de Kinnear's Mills possède plusieurs objets inutilisés et désire les offrir à ses citoyens à coût raisonnable et de façon équitable et, par le fait même, désire offrir la possibilité aux citoyens de Kinnear's Mills de profiter de cette occasion pour mettre en vente leurs propres objets inutilisés. Une vente publique aux enchères se fera le 9 septembre prochain et les citoyens seront invités prochainement à réserver leur place pour y installer une table pour faire une vente de garage.
- La municipalité de Kinnear's Mills désire poursuivre ses actions pour réduire sa consommation de papier et, vu l'efficacité du fonctionnement de l'application Conseil sans papier, la municipalité procèdera au renouvellement pour une durée d'un an avec Numérique.ca.

- La municipalité de Kinnear's Mills procèdera à l'achat de tuiles de Dek Hockey au montant de 22 349,10\$ avant taxes ainsi qu'au resurfaçage de la surface pouvant accueillir les tuiles au coût de 1800\$ avant taxes. Une subvention de 17 745\$ sera fournie par la MRC des Appalaches dans le cadre du fonds régions et ruralité. Des demandes de subvention seront soumises à la Caisse Desjardins de Thetford ainsi qu'à Boralex pour compléter le financement de la nouvelle surface de Dek Hockey.
- La municipalité de Kinnear's Mills accepte un avenant au contrat avec la firme Pluritech afin d'ajouter le mandat de contrôle qualitatif au montant de 1650.00\$ avant taxes (avenant au contrat de plans et devis du développement des Érables).
- La municipalité de Kinnear's Mills octroie le contrat à l'entreprise Excavation Raymond Lemay et fils inc, plus bas soumissionnaire jugé conforme pour l'exécution des travaux de construction d'une nouvelle rue (développement des Érables) conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 166 717.22\$ incluant les taxes et que les dépenses soient financées avec le fonds général.
- La municipalité de Kinnear's Mills demande au Ministère des Transports d'installer une affiche de sensibilisation (dans chacun des sens) sur la route 269 à chaque entrées du village à l'utilisation de frein moteur.

Le procès verbal complet doit être vérifié par les conseillers et adopté avant d'être rendu public. Cette adoption se fait à la séance du conseil du mois suivant, ce qui explique le délai d'un mois avant sa publication sur le site web.

INFORMATIONS IMPORTANTES

SOGETEL

Les branchements prévus pour mai 2023 seront reportés septembre 2023.

Présentement, un total de 237 foyers pourront éventuellement être desservis par Sogetel. Le branchement avec ce fournisseur n'étant pas possible pour le moment, il vous est tout de même possible d'avoir accès à internet avec Starlink. Vous devez appeler au service à la clientèle au 1 866 764-3835.

ÉTAT DES CHEMINS

Les travaux d'entretien ont débuté et s'échelonnent tout au long de la saison. La Municipalité de Kinnear's Mills en est consciente et demande votre indulgence.

Sachez que l'employé de la voirie se préoccupe constamment de la situation tout en suivant les variations de la température. Pour signaler les endroits dangereux, vous pouvez composer en tout temps le 418 424-3377.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Dans le but de centraliser les demandes, vous devrez dorénavant appeler directement chez Service Sanitaire Denis Fortier pour obtenir le service de vidange des fosses septiques.

Les semaines de vidange des fosses septiques 2023 seront du 12 juin au 16 juin et du 19 juin au 23 juin en plus du 23 octobre au 27 octobre. Vous aurez accès au prix préférentiel pendant ces semaines. Si vous désirez faire vidanger votre fosse septique hors ces dates, il vous sera possible de le faire faire en payant un frais d'urgence.

Pour faire vidanger votre fosse septique vous devez composer le numéro du service à la clientèle : 418-332-2880 au poste 1800.



RAPPORT DU MAIRE MARQUIS BÉDARD
Présenté le 5 juin 2023

À vous tous, citoyennes, citoyens et contribuables de la Municipalité de Kinnear's Mills, c'est avec plaisir, à titre de maire, que je vous présente le rapport sur la situation financière de votre municipalité, au 31 décembre 2022, conformément à l'article 176.2.2 du Code Municipal.

États financiers de 2022 et rapport du vérificateur

La vérification des états financiers de l'année 2022 a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Les états financiers démontrent que la municipalité a débuté l'exercice financier 2023 avec un surplus de 83 235 \$ dans le fonds d'administration. Le rapport financier a été déposé lors de l'assemblée du 3 avril 2023.

Réalisations Année 2022

En plus des opérations courantes, au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2022, nous avons réalisé les projets suivants :

- Création d'emploi étudiants : 2 moniteurs au camp de jour et 3 surveillants de la patinoire ;
- Organisation de diverses activités : distribution de bonbons à Halloween, activité de Noël à l'église catholique avec la participation du père Noël, atelier de préparation de biscuit de Noël, la soirée aux flambeaux et la fête de la pêche ;
- Distribution d'arbres de Noël par le Comité d'embellissement ;
- Cours sur l'utilisation du I-pad ;
- Sortie aux Mosaïcultures organisée par le Comité d'embellissement ;
- Optimisation de la salle de bain accessible au public ;
- Lignage des rues pour augmenter la sécurité routière ;
- Embauche d'une nouvelle directrice générale ;
- Refonte du site web et achat du module de Conseil sans papier ;
- Travaux réalisés dans les sentiers Osgood et Bailey avec l'aide financière PSSPA ;
- Modernisation des équipements informatiques ;

Budget 2023

Le budget 2023 a été déposé et adopté le 5 décembre 2022 lors d'une séance extraordinaire. Les revenus et les dépenses étaient estimés à 1 516 543 \$ pour l'année 2023. Le taux de taxe générale se situe à 1,11/100 \$. Le taux était à 1,14/100 \$ l'année précédente.

Redevances des éoliennes

Il a été décidé par le Conseil d'octroyer aux citoyens un montant d'environ 67 500 \$ représentant 25,25% des redevances des éoliennes touchées pour l'année 2022, qui sera versé au mois de juillet 2023. Un ajout de condition a été voté, soit que la redevance éolienne est remise uniquement aux citoyens à jour dans leur paiement de taxes municipales 2023.

Comités

En 2022, la Municipalité avait prévu les montants suivants aux organismes qui œuvrent bénévolement :

Comité des loisirs : 20 000 \$

Comité d'embellissement : 2 500 \$

Comité Héritage Kinnear's Mills : 15 500 \$

Comité famille : 1 000 \$

Rémunération des élus en 2022

Selon l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, nous vous soumettons les renseignements suivants concernant la rémunération de membres du conseil pour 2022.

Rémunération du maire 8 183,26 \$
Allocation de dépenses 4 091,03 \$

Rémunération de chacun des conseillers 2 727,90 \$
Allocation de dépenses 1 363,95 \$

Par séance (conseil, préparatoire, travail) : rémunération additionnelle
Rémunération de base 33,33 \$
Allocation de dépenses 16,67 \$

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Conformément aux dispositions de l'article 961.4 du code municipal, je sou mets ci-après la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats de 2 000 \$ conclus avec une même entreprise lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ depuis notre dernier rapport sur la situation financière :

FOURNISSEUR DESCRIPTION TOTAL DES ACHATS

- 2861-7389 Québec inc. (Ricky Macrae) Travaux voirie 44 368,93 \$
- 2861-7389 Québec inc. (Ricky Macrae) Contrat de déneigement 184 562,49 \$
- Enviro Solutions Canada inc. Épandage d'abat-poussière 26 001,17 \$
- Excavation Maggy inc. Matériaux de voirie et balai mécanique 39 422,45 \$
- Ministère de la Sécurité publique Sûreté du Québec 52 817,00 \$
- Ministère du revenu Déductions à la source 54 805,29 \$
- MRC des Appalaches Quotes-parts et urbanisme 67 727,00 \$
- Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds Entente incendie 71 539,50 \$
- Texel Matériaux Techniques inc. Membranes 33 810,70 \$

Total 575 054,53 \$

Marquis Bédard, maire



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À LA VITESSE DANS NOS RANGS

1
*RALENTIS DANS LES RANGS!
CHEZ NOUS TOUT LE MONDE EST IMPORTANT.
MÊME TOI DERRIÈRE LE VOLANT!*

2
*SUIVEZ LES LIMITES, PROFITEZ DE LA
NATURE!*

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A LA VITESSE DANS NOS RANGS

Vous verrez apparaître au cours des prochains mois des affiches de sensibilisation à la vitesse dans nos rangs, cette mesure découle de la consultation publique que nous avons réalisée en avril 2021 et ensuite dans notre plan d'action municipalité amie des aînés et politique familiale municipale. La sécurité reste un enjeu important dans notre municipalité autant pour les membres du conseil municipal, que pour les employés et évidemment pour les citoyens/citoyennes de Kinnears Mills.

Nous vous invitons à nous écrire par courriel à coordination@kinnearsmills.com quel genre de slogan vous aimeriez voir sur nos affiches afin de sensibiliser les automobilistes à ralentir dans nos rangs..

FESTIVAL DE MUSIQUE CELTIQUE

À KINNEAR'S MILLS

JEUDI 13 JUILLET AU DIMANCHE 16 JUILLET 2023

220 RUE DES ÉGLISES, KINNEAR'S MILLS, QC G0N 1K0

JEUDI / THURSDAY

A.Q.L.F DE THETFORD - 19H00
SOUS LE CHAPITEAU/UNDER THE TENT

VENDREDI / FRIDAY

LA FAMILLE LEBLANC - 19H00
ADMISSION SUR PLACE - 15\$
SUIVI D'UNE SOIRÉE DE DANSE
FOLLOWED BY A DANCE EVENING

SAMEDI / SATURDAY

DÈS 13H00
SOUS LE CHAPITEAU/UNDER THE TENT

SUSIE LEMAY & DENIS PÉPIN

TRIO MECCOOL, MUSIQUE
IRLANDAISE ET DANSE
(IRISH MUSIC AND DANCE)

ALAN JONES & PATRICE
BOUCHER

SAMEDI / SATURDAY

SUITE

TRIO GEMME, KHELER, DUBUC -
19H00

ADMISSION SUR PLACE - 15\$
ÉCOLE ANGLAISE/ENGLISH SCHOOL
SUIVI D'UNE SOIRÉE DE DANSE
FOLLOWED BY A DANCE EVENING

DIMANCHE / SUNDAY

CÉLÉBRATION OECUMÉNIQUE
ECUMENICAL SERVICE - 10H30

CORNEMUSES / BAGPIPES -
13H00

COURTNEY/GAETAN/JAMES

SUIVI PAR D'AUTRES MUSICIENS
FOLLOWED BY OTHER MUSICIANS

VEILLÉE DE DANSE / DANCE EVENING
18H00

ÉCOLE ANGLAISE / ENGLISH SCHOOL
ADMISSION SUR PLACE - 10\$

RETOUR SUR LA FÊTE DE LA PÊCHE

L'édition de la Fête de la pêche au parc municipal de Kinnear's Mills fut, encore cette année, un véritable succès. Plusieurs activités pour les petits et les grands, des participants en provenance de partout au Québec ont été la combinaison parfaite pour un événement plein air des plus réussis, malgré les caprices de Dame nature.

À l'occasion de cet événement provincial du 3 et 4 juin 2023, la municipalité de Kinnear's Mills était fière d'accueillir plusieurs visiteurs sur son site enchanteur, aménagé près de la rivière Osgood. Parmi ceux-ci, 70 jeunes ont été initiés à la pêche dans le cadre de la formation « Pêche en herbe » par Mathieu Wéra-Bussière où ils ont reçu un permis de pêche valide jusqu'à 18 ans afin de leur permettre de développer la passion de la pêche. Le dimanche 4 juin à 13h, avait lieu la course de flottes. Plus de 300 flottes ont été jetées à la rivière. Le grand prix a été gagné par M. Carl Dubois, le deuxième prix par Mme Ginette Côté, le troisième prix par Mme Anaise Bédard.

Cette activité a été rendue possible grâce à la participation financière du Ministère des Forêts de la Faune et des Parcs, de la Fondation de la Faune, de la Municipalité de Kinnear's Mills ainsi que la participation financière de plusieurs ministères dans le cadre de leur budget discrétionnaire.

Merci à tous nos bénévoles ainsi qu'à tous les gens impliqués dans l'organisation de la fête de la pêche 2023.

RÈGLEMENT NUMÉRO 500

RÈGLEMENT NUMÉRO 500 PORTANT SUR L'INTERDICTION DE CORDER DU BOIS À L'INTÉRIEUR DE L'ASSIETTE DES CHEMINS MUNICIPAUX INCLUANT LES FOSSÉS.

ATTENDU QUE le conseil juge nécessaire d'adopter un règlement portant sur l'interdiction de corder du bois à l'intérieur de l'assiette des chemins municipaux incluant les fossés;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 2 novembre 2020; EN

CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Dubois, appuyé par M. Roger Gosselin et résolu que le présent règlement portant le numéro 500 soit adopté :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement;

ARTICLE 2

Le fait de laisser, de déposer, ou corder du bois sur le bord du chemin public ou dans les fossés pour quelque raison que se soit constitue une nuisance et est prohibé.

ARTICLE 3

Après avoir reçu un avis écrit de non-conformité par la municipalité, le propriétaire en infraction a 7 jours pour évacuer son bois. Le 8e jour, il devra verser une amende de 500 \$. Le 14e jour suivant l'avis écrit, une amende de 1 000 \$, et 21e jour une amende de 1 500 \$, pour un total de 3 000 \$. Le bois sera ensuite recueilli par la municipalité. En plus de la perte de bois le propriétaire recevra une facture pour dédommager les travaux qui auront servis à dégager et réparer l'emprise du chemin municipal.

ARTICLE 4

Le présent règlement abroge tout autre règlement ou partie de règlement portant sur l'interdiction de corder du bois à l'intérieur de l'assiette des chemins municipaux incluant les fossés.

ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.



**NIVELAGE ET ABAT-POUSSIÈRE
SERONT FAITS SUR L'ENSEMBLE
DU TERRITOIRE AU PLUS TARD
LE 1ER JUILLET 2023.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION



FÉLICITATIONS MATHIEU!

UN RÉSIDENT DE KINNEAR'S MILLS, RÉCIPIENDAIRE DU PRIX "GESTIONNAIRE DE LA RELÈVE"

C'est lors du congrès annuel 2023 de l'ASSQ (Association des stations de ski du Québec) que des prix d'excellence ont été remis à des stations méritantes ou même à des gestionnaires.

Parmi les nombreuses candidatures reçues, c'est le directeur général du Mont Adstock, Mathieu Desmarais, qui fut le récipiendaire du prix "Gestionnaire de la relève", pour les stations de 100 000 jours-ski et moins.

Un prix qui souligne ses réalisations, son sens de l'innovation, son rôle et son influence au sein de l'équipe de travail, sa vision, sa persévérance et son engagement.

*Texte adapté de la page Facebook du Mont Adstock.



DÉJÀ OUVERT

Mercredi - 12h à 17h

Jeudi - 8h30 à 18h

Vendredi - 8h30 à 18h

Samedi - 9h à 16h

Dimanche - 10h à 16h

1538 route 269, Kinnears Mills, QC, Canada,
Quebec



Grande fête estivale du kiosque fermier 2023

Samedi
12 août
dès 13h

Dégustations
Musique live
Jeux gonflables, etc!



20 places
disponibles

Bellissima Italia

Circuit de 18 Jours

Départ le 05 Septembre 2023

À Partir de 6 770\$

Josée Pomerleau
Voyage Vasco toutes saisons
418-332-7466
josee@vascots.com



Prix annoncé par personne en occupation double taxes incluses. Le tarif peut augmenter en cas de surcharge de carburant ou d'augmentation des taxes. Excluant la contribution FICAV : 3.50\$/1000\$. Détenteur d'un permis du Québec.

TERRE DE REMPLISSAGE

Chaque année la municipalité
de Kinnear's Mills doit se
départir de terre de
remplissage suite au creusage
des fossés.

Écrivez-nous à coordination@kinnearsmills.com si
vous désirez avoir de la terre de remplissage
gratuitement.

La priorisation se fera selon le secteur de creusage
des fossés.